PRIVATISATION DE L'UNITÉ GIPLAIT DE DRAÂ-BEN-KHEDDA

Le syndicat demande une réévaluation du prix de cession

Alors que le processus de privatisation de l'une des filiales du groupe laitier Giplait, en l'occurrence l'unité de Draâ-Ben-Khedda (wilaya de Tizi Ouzou) entame sa dernière ligne droite, le syndicat de l'entreprise appelle les pouvoirs publics à réévaluer le prix de cession. Rencontré hier en marge d'une visite du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, au niveau du complexe laitier Colaital de Birkhadem, le secrétaire général du syndicat du groupe laitier, Khaled Benkhaled, a qualifié d'«inconcevable» la vente pour un peu plus de 81 milliards de centimes d'une unité qui réalise des bénéfices annuels moyens avoisinant les 50 milliards de centimes. Le secrétaire général du syndicat demande, par conséquent, une réévaluation du prix de cession de cette unité qui est loin d'être déficitaire et emploie près de 300 personnes, «tant que le contrat de cession définitif au profit d'un repreneur privé n'a pas encore été signé». Ce qui s'apparente selon lui à un «bradage». Des appréhensions que ne partage pas le président-directeur général du groupe, Mouloud Harim. Selon ce dernier, il s'agit d'une «résolution décidée par le Conseil des participations de l'Etat dans le cadre d'une politique de désengagement vis-à-vis de certaines entreprises publiques, fussent-elles bénéficiaires». La filiale de Draâ-Ben-Khedda a une capacité de production de 116 591 000 litres de lait pasteurisé en sachet et 6 552 000 litres équivalents à 819 tonnes de pâtes molles camembert et brie. Créée en 1974, la filiale de Draâ-Ben-Khedda, dont le capital social s'élève à 200 millions de dinars, s'étend sur une surface de 3,9 ha. Il convient de noter, en outre, que le groupe industriel de production laitière Giplait a été créée en mai 1998 suite à la restructuration des ex-offices régionaux (Orlac, Orolait et Orelait).

Doté d'un capital social de 2,5 milliards de dinars, ce groupe compte 19 usines filiales de production. Giplait emploie 4 500 travailleurs et dispose d'une capacité totale de production de l'ordre de 1,4 milliard de litres/équivalents dont 87% réservés à la production des laits de consommation.

Lotfi Mérad

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Boukhemia ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté **Boukhemia Saïd** à l'âge de 84 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à El-Aouana (Jijel).

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Un message, un petit discours et un déjeuner au Hilton

Le folklore a fini par totalement déteindre sur la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. De halte revendicative, la journée s'est mue, en Algérie, en banale pause festive. Les festivités, organisées par le ministère de la Communication, ont eu lieu hier à l'hôtel Hilton, à Alger. Le président de la République a délivré un message à l'occasion.

Photo : Samir Sid

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Ailleurs, nulle initiative qui rappellerait que les articles 144 et 144 bis du code pénal amendé en 2001 sont toujours en vigueur. Rien aussi qui chahuterait ce décor médiatique fait d'un audiovisuel exonéré de possibilité immédiate d'ouverture. Le message du président de la République, lu par son conseiller Mohamed Ali Boughazi, a, au demeurant, superbement occulté cette situation qui handicape fortement la liberté de la presse. Le message s'est fait insistant sur les notions de professionnalisme, d'objectivité et d'éthique. L'évolution, telle que suggérée, doit épouser ce vecteur. Elle doit aussi s'aligner sur une autre perspective que le président Bouteflika comprend comme une opération d'assainissement. «En plus de la formation, il demeure un besoin vital à ce que les entreprises de presse et les structures professionnelles trouvent des mécanismes plus performants à même de débarrasser le secteur des parasites et des usurpateurs qui se servent de la presse pour atteindre des objectifs qui n'ont rien de professionnel. Ceci à travers l'adoption d'une charte de l'éthique, la protection des travailleurs du secteur et le dialogue permanent avec les parties chargés de la communication (...)», a affirmé, en substance, le Président dans son message.

La dépénalisation du délit de presse et l'ouverture de l'audiovisuel à l'initiative privée n'ont pas eu voix au chapitre. Les deux questions n'intègrent pas les projections et projets présidentiels. Incontestablement, même si le ministre de la Communication a évoqué, quelques instants auparavant, la possibilité d'une révision de l'ensemble de la législation relative à la profession et à l'exercice du métier. Le ministre, qui s'est exprimé devant une parterre d'invités, journalistes, patrons de presse, cadres institutionnels et une bonne partie du staff gouvernemental, à sa tête le chef du gouvernement, Abdelaaziz Belkhadem, a fait une fois de plus la promotion du fameux projet décret exécutif relatif au régime spécifique des relations de travail dans le secteur de la presse. Selon le ministre, ce nouvel édit protégera l'exercice du métier. Les journalistes, qui n'ont pas été associés à l'élaboration de ce texte de loi, devront attendre la publication de ce décret pour savoir de quoi il s'agit véritablement. La cérémonie a été une opportunité pour rendre hommage aux journalistes martyrs du devoir. Elle a été aussi l'occasion pour récompenser les lauréats des concours (articles et photos) organisés par le ministre. Les lauréats, au nombre de six, trois journalistes et trois reporters photographes, ont reçu leurs prix des mains du chef du gouvernement. Les consœurs ont eu droit à des roses.

S. A. I.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRESSE COMMÉMORÉE À TIZI-OUZOU

Entre louanges et sermons

En s'impliquant dans son organisation et la mise en place d'un programme d'activités, les pouvoirs publics, particulièrement l'APW, ont voulu donner un cachet festif à la commémoration de la Journée internationale de la liberté de la presse. L'initiative prise par l'APW de Tizi-Ouzou a été qualifiée de louable par les journalistes comme par les autres acteurs sociaux qui ont pris part à la célébration.

Elle a commencé par un recueillement à la mémoire des journalistes assassinés par l'intégrisme islamiste.

Une gerbe de fleurs a été déposée au niveau de la stèle érigée à la mémoire de toutes ces victimes par deux députés, un du RCD et un autre du FLN.

Une autre gerbe de fleurs a été déposée par le P/APW et le P/APC de Tizi-Ouzou. Un parent d'un journaliste assassiné et un journaliste ont été associés à ce geste symbolique.

Une rencontre débat placée sous le thème «le journaliste et le développement local social et économique», a regroupé, toujours à l'initiative de l'APW, les journalistes, élus, responsables locaux et autres acteurs concernés par le développement économique. Le débat et la plupart des interventions mettront l'accent sur l'importance du travail journalistique dans le développement local. Si le P/APW a parlé dans son propos introductif du rôle que doit jouer la presse dans l'accompagnement de l'action des pouvoirs publics (élus et administration) dans le développement local, il pense que le regard critique de la presse est aussi nécessaire. «Il nous permettra d'avoir une meilleure visibilité pour l'amélioration de notre action», dira-t-il. M. Medjkouh de la CCID saluera la pertinence de certains écrits journalistiques dans le développement économique local. Un élu du FFS parlera du devoir de se solidariser avec les journalistes en tant qu'élus quand ils sont persécutés et en butte à des ennuis judiciaires.

Un élu du FLN et vice-président à l'APW dira son aversion de «la presse abrasive» qui donne, selon lui, la primeur aux événements violents et sensationnels. Des comptes rendus, est-il estimé, qui reflètent une mauvaise image de la wilaya et font fuir les investisseurs.

Un avis qui n'est pas partagé par des journalistes pour qui ce sont les faits qui imposent leur démarche aux journalistes qui sont avant tout des observateurs de la réalité qu'ils ne doivent ni édulcorer ni maquiller. «On ne prend pas rendez-vous avec l'actualité, c'est elle qui s'impose à nous», dira un journaliste.

Mais la palme de la journée revient assurément au P/APC de Tizi-Ouzou qui a tenu des propos irrévérencieux à l'égard des journalistes. Dans une réponse laborieuse à notre interpellation sur les mesures susceptibles d'être prises par la municipalité pour l'entretien et la sécurisation du site sur lequel a été érigée une stèle en hommage aux journalistes assassinés, le maire estime que de telles revendications sont inopportunes en cette journée commémorative.

Se lançant dans des jugements de valeur, il ira jusqu'à parler de «journaleux». Un dérapage verbal contre lequel nous avions vivement protesté en demandant au maire de retirer ses propos.

Le député et mouhafedh du FLN, auquel appartient le P/APC, interviendra pour rectifier le tir et s'excuser des paroles mal à propos du maire, même si d'aucuns ont cru nécessaire de trouver des circonstances atténuantes à ce dernier en raison de son âge et de son rang de premier magistrat de la commune. Un jugement que nous ne partageons pas et auquel nous répondons par ce mot du sage : «Le respect n'est pas un dû, il se mérite.»

S. A. M.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

La LADDH ouvre le débat

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a saisi l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse pour ouvrir un débat autour de la thématique «la liberté d'expression, mère de toutes les libertés», en présence du président de la ligue, Mostefa Bouchachi, de Me Ali-Yahia Abdenour, de syndicalistes et de journalistes. A l'unanimité, les participants ont fait un constat accablant de la situation des libertés et considèrent que la situation ne pousse aucunement à l'optimisme. L'Algérie est classée 13e dans le monde arabe après la Palestine, la Jordanie et l'Irak. En continuant de pénaliser les délits de presse, le pouvoir ne montre, selon les différents intervenants, aucun signe de détente en direction de la corporation des journalistes. Ceux qui étaient présents à ladite conférence-débat ont évoqué les conditions difficiles dans lesquelles ils exerçaient. Des correspondants ont parlé des pressions qu'ils subissent, de l'absence de solidarité de la part des rédactions centrales qui ne soutiennent pas assez les correspondants, de la pression des opérateurs économiques, de l'autocensure qui s'installe dans les rédactions. Tous les présents ont cependant conclu que le combat n'aboutira qu'avec la mobilisation de toutes les franges de la société.

N. I.